

BRIGNOLES

Le Symiélec veut étoffer son réseau de points de recharge automobiles

Pour sa première réunion 2019, le comité syndical de Symiélecvar avait à débattre sur plusieurs projets mais sans vote, le quorum n'étant pas atteint avec 55 communes représentées sur les 126 adhérentes. La prochaine réunion a été fixée au 23 janvier, à 10 h 30, au siège, à Nicopolis. Cependant, le président Jacques Freynet a proposé au débat l'ensemble de l'ordre du jour.

La présentation de l'orientation budgétaire pour 2019 et le bilan financier, ainsi que la demande d'autorisation afin de permettre au président d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement n'ont soulevé aucune intervention.

Adhésion de Saint-Tropez

Le président s'est félicité de l'adhésion de commune de Saint-Tropez sur les compétences de l'équipement des réseaux d'éclairage public,



Faute de quorum, le syndicat n'a pu voter aucune décision. Tous les points à l'ordre du jour ont néanmoins été abordés.

(Photos V. T.)

des travaux d'économie d'énergie et de la maintenance des réseaux d'éclairage public.

Par ailleurs, la mise à jour de la liste des communes ayant transféré le contrôle de la taxe communale sur la consommation finale de l'électricité, en y ajoutant la commune de Figanières et la

prise des compétences de Symiélecvar pour l'éclairage public des Salles-sur-Verdon, n'ont soulevé aucune question.

Doubler voire tripler les bornes de recharge

Une délégation de service public (DSP) a été lancée

pour favoriser un déploiement du réseau des bornes sur le domaine public. Actuellement, 107 bornes sont installées. À terme, 130 bornes sont prévues. Ce nombre pourrait atteindre 280, dans la mesure où la métropole Toulon-Provence Méditerranée a confirmé le transfert de la compétence au profit de SymiélecVar.

Le président Jacques Freynet a souligné que le Var et, par là même, la Provence verte, sont le département et l'agglomération les mieux équipés de France en bornes de recharge.

Parmi les interventions on aura noté que, très bientôt, des bornes « intelligentes » se mettront en arrêt lorsque le réseau électrique sera surchargé. Rappelons que la Provence consomme davantage d'électricité en été avec la climatisation, qu'en hiver avec le chauffage.



Seules 55 des 123 communes adhérentes ont répondu à la convocation.

V. T.